



Location appartement , aide du propriétaire.

Par **Anna**, le **10/06/2011** à **13:35**

Bonjour ,rnIl y a deux semaines j'ai visité un appartement. Les personnes , locataire au par avant n'ayant pas encore déménagé , je l'ai vue meublé par leurs meubles.rnL'appartement est très beau. Je signe donc les papiers.rnHier j'y retourne , l'appartement est vide et "surprise" les meubles cachaient pas mal de défauts. (murs craquelés , latte de parquet très abimé "bien caché par les tapis" , carrelage au mur pété.) Bref la total.rnrnMais l'appartement , me plait toujours autant , & je me propose même de faire les travaux. Le soucis c'est que je suis étudiante et que l'argent risque de me manquer.rnrnQue puis je faire? Suis je en mesure de pouvoir réclamer de l'aide au propriétaire?rnJe fais l'état des lieux bientôt.rnrnMerci de votre aide. Très cordialement.rnrnPS: je passe par une agence immobilière.

Par **mimi493**, le **10/06/2011** à **13:41**

Lors de l'entrée dans les lieux, vous faites l'EDL avec tous les défauts et là, il faudra voir ce qu'il est possible d'exiger du bailleur comme travaux

Par **Anna**, le **10/06/2011** à **13:43**

Bonjour , et merci beaucoup de prendre le temps de me répondre.